

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire, et suivant convocation adressée individuellement le 12 octobre. Tous les conseillers sont présents à l'exception de Chrystel ABGRALL, Paul LAURENT, Fabienne MADEC et Valérie PAUL, absents excusés.

Chrystel ABGRALL a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

Paul LAURENT a donné pouvoir à Corentin PARENT.

Valérie PAUL a donné pouvoir à Bernard MICHEL.

Secrétaire : David LE BORGNE

Membres en exercice :	Présents :	Votants :	Pour :	Contre : 0	Abstention : 0
	11	14	14		

Objet : Proposition de vente par un propriétaire au stréjou.

Le propriétaire de la parcelle A 55 propose à la commune d'acheter la parcelle.

Le Maire présente le dossier.

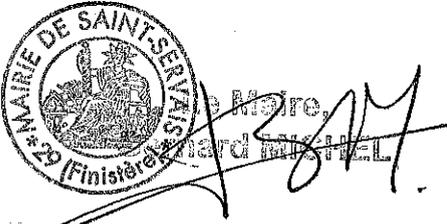
La parcelle est située au stréjou, a une superficie de 101 m2, est en limite de la parcelle achetée pour réaliser le pôle enfance (Maison des Assistantes Maternelles/ ALSH/ Garderie périscolaire).

Après exposition du dossier et échange entre les élus ;

Le conseil municipal :

- **NE SOUHAITE PAS ACHETER** ce terrain dont il ne voit aucune utilité pour le projet future du pôle enfance.
- **PROPOSE** au Maire de prendre contact avec le propriétaire pour l'informer de la décision du Conseil municipal.

Bernard MICHEL, Maire


Maire
Bernard MICHEL

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le

ID : 029-212902647-20221019-20221001-DE

